

# Rapport d'étude d'impact

## Présentation des résultats



**croix-rouge insertion**  
FONDÉ PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE +

---

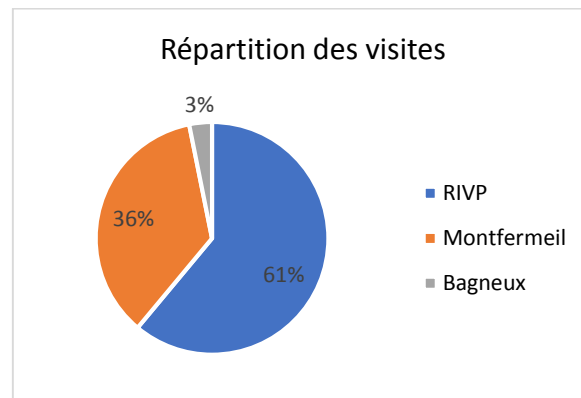
LOGISCITÉ

27 septembre 2018

## Présentation de l'étude d'impact

Dans le cadre d'une étude déployée à l'échelle nationale, le cabinet de conseil et d'évaluation spécialisé en impact social KIMSO a mis au point, en partenariat avec LogisCité, une méthode de suivi des ménages. Celle-ci est basée sur un questionnaire dédié permettant de compiler les informations issues des premières visites diagnostic-conseil (visites T0) réalisées entre 2016 et 2017, telles que la typologie des ménages visités, leurs habitudes de consommation ou encore les écogestes préconisés, et de comparer les différentes évolutions lors des visites d'enquête (visites T1).

Dans le cadre de l'étude d'impact, 95 ménages ont été visités entre juin 2017 et septembre 2018, dont 58 à RIVP, 34 à Montfermeil et 3 à Bagneux.



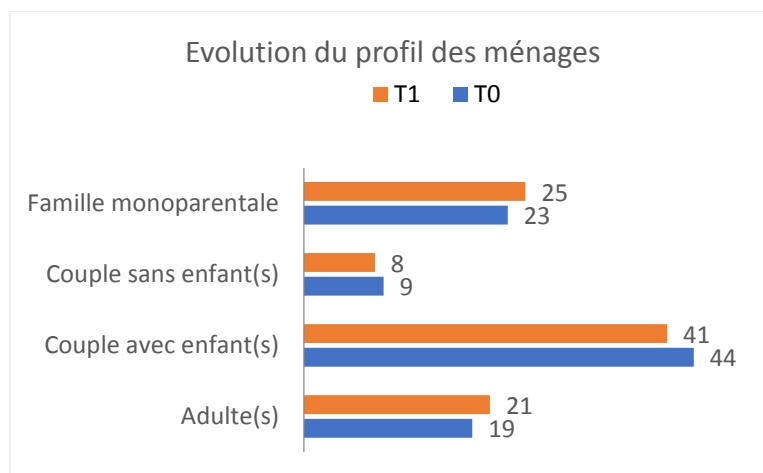
Cette visite T1 permet ainsi d'analyser l'évolution des consommations, mais également de réaliser une évaluation comparative du rapport des ménages à l'énergie, de leurs pratiques de consommation et de leurs accès aux droits.

La période d'enquête (visites T1) s'est étalée sur 5 mois en 2017 puis en 2018, d'avril à septembre, et a porté sur des ménages visités en T0 entre octobre 2016 et février 2018. La visite T1 étant parfois intervenue seulement 6 mois après la visite T0, nous avons été contraints d'annualiser les consommations d'énergie et avons pour cela fait le choix de nous appuyer sur la méthode DJU (Degré Jour Unifié).

# I. Présentation des ménages suivis

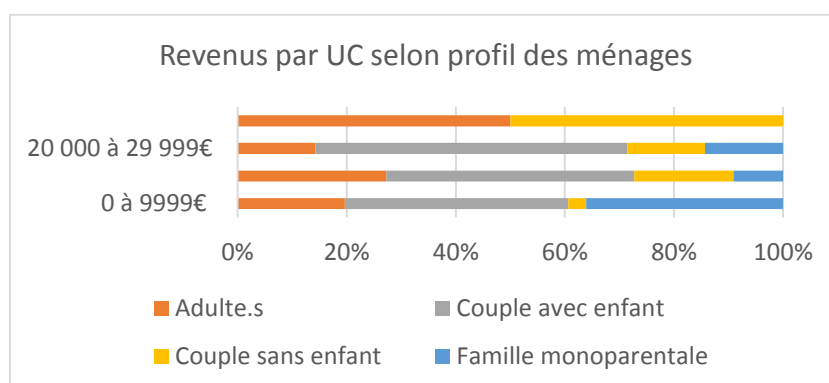
## 1) Evolution du profil des ménages visités

La majorité des ménages visités sont des couples avec enfants : cependant leur nombre a diminué entre la visite en économies d'énergie et la visite d'étude d'impact, au profit des autres profils de ménages.



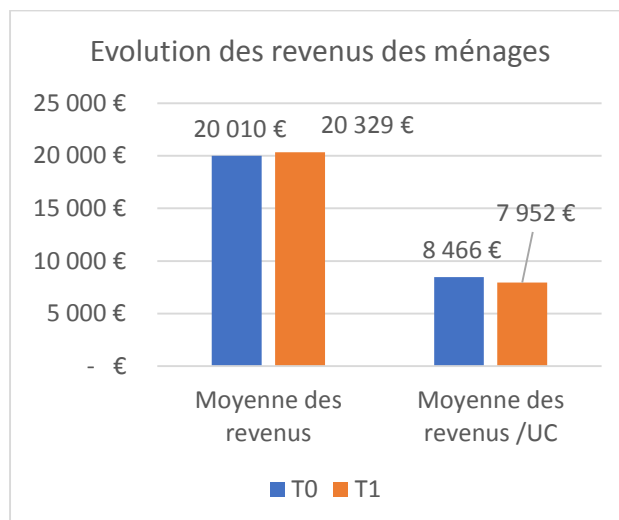
## 2) Evolution des revenus des ménages

Les revenus par UC des ménages sont liés à leur profil : les familles monoparentales sont très présentes parmi les ménages à faibles revenus (< 10 000/an), alors que les couples avec enfants sont plutôt présents parmi les ménages aux revenus par UC élevés.



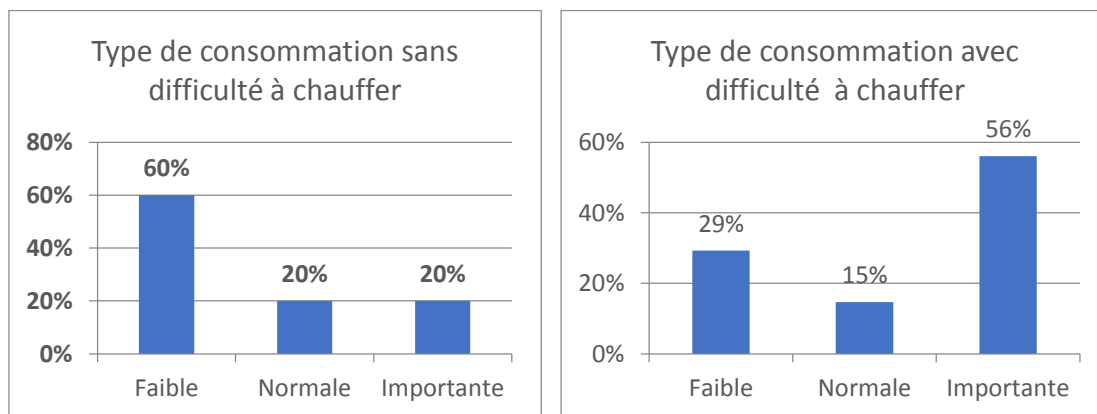
*Revenus par UC (Unités de Consommation) : Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). (Source : INSEE)*

Les revenus moyens des ménages ont légèrement augmenté entre la visite en T0 et la visite en T1, mais leur revenu par UC moyen a diminué.



### 3) Consommation d'énergie des ménages

66% des ménages déclarent avoir des difficultés à chauffer leur logement, ce qui a un impact sur leur consommation d'énergie.

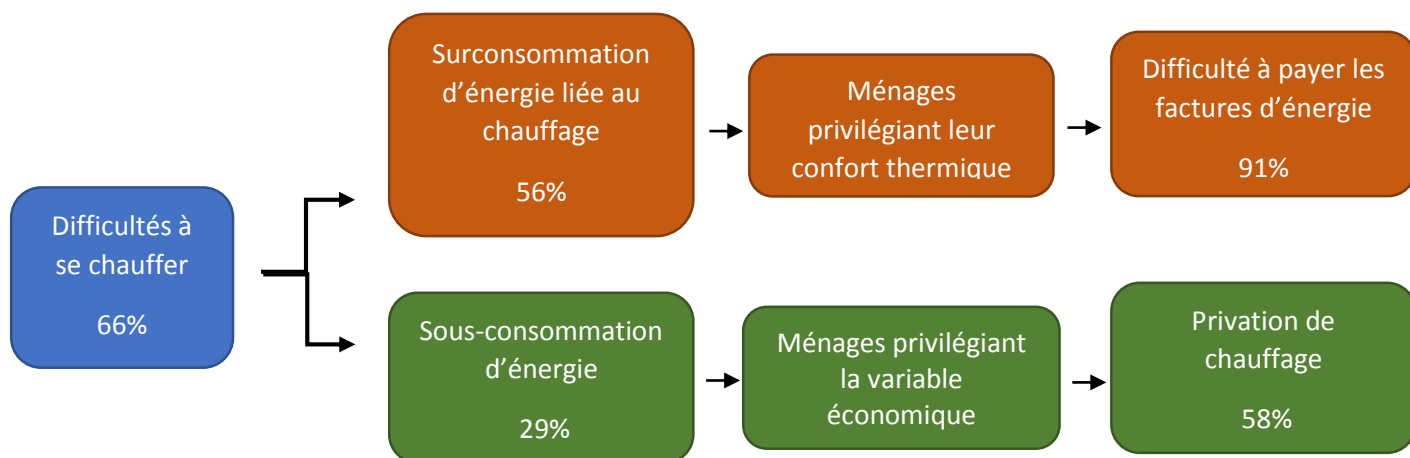


La majorité des ménages qui n'ont pas de difficulté à se chauffer ont une consommation d'énergie considérée comme faible par rapport à leur consommation théorique (60%).

Parmi les ménages qui ont des difficultés à se chauffer, 56% ont une consommation importante d'énergie. Cela indique qu'ils surconsommant afin d'atteindre un certain confort thermique dans leur logement. Il existe en effet une relation forte entre ces deux caractéristiques : 88% des ménages à forte consommation ont des difficultés à se chauffer.

29% des ménages rencontrant des difficultés à chauffer leur logement ont une consommation d'énergie faible : ces ménages sacrifient leur confort thermique en chauffant moins

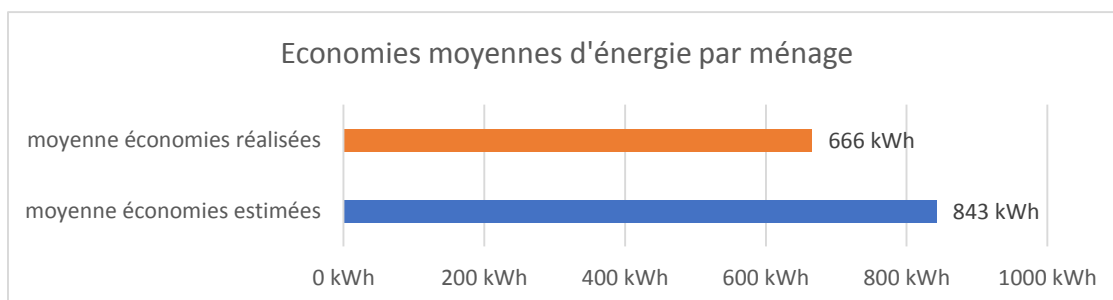
leur logement afin de réaliser des économies sur leur facture d'énergie. 58% de ces ménages déclarent se priver de chauffage.



## II. Economies réalisées

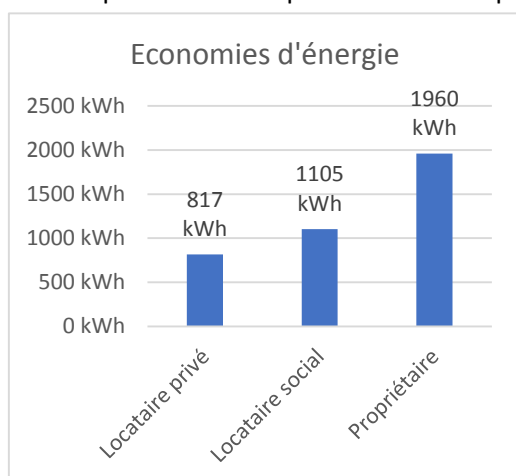
### 1) Economies d'énergie

Les visites d'étude d'impact ont permis de suivre les consommations d'énergie de **64** ménages, soit 67% des ménages visités. **66%** d'entre eux ont fait des économies. Au total, la moyenne est de **666 kWh** économisés par ménage et par an, soit **6,37%** de leur consommation (**82€**). Cela correspond à une économie moyenne de **8,3 kWh/m<sup>2</sup>** par an et par ménage. Les économies estimées en moyenne dans le rapport de visite étaient de 843 kWh, on atteint donc 79% des économies estimées.



Parmi les 42 ménages qui ont fait des économies d'énergie, celles-ci s'élèvent à **719 kWh** par an et par ménage, soit **11,41%** de leur consommation (**163€**).

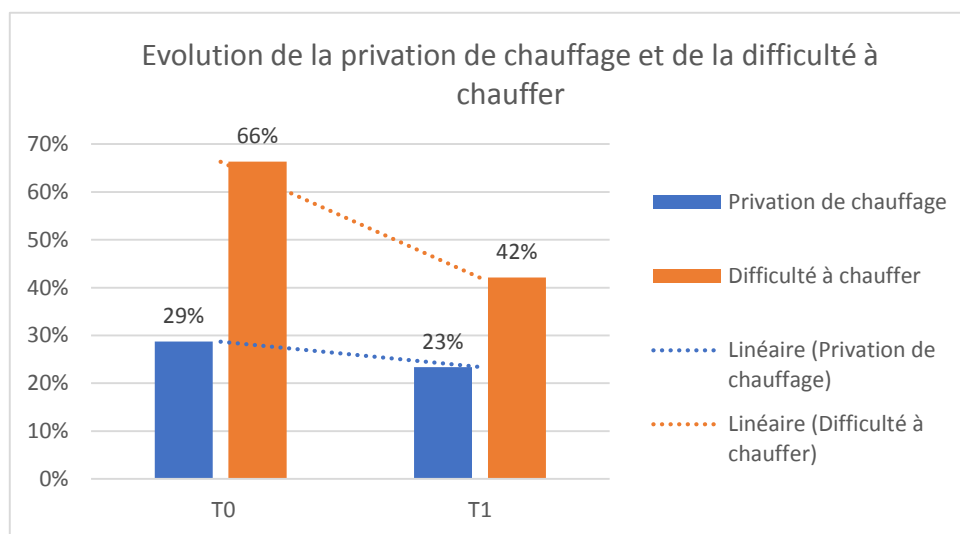
Le statut d'occupation a un grand impact sur les économies réalisées : les propriétaires qui en ont fait ont pu économiser près de deux fois plus d'énergie que les locataires.



Il est en effet plus facile de réaliser des travaux de rénovation pour les propriétaires que pour les locataires. **50%** des propriétaires rencontrés en T1 ont réalisé des travaux depuis la première visite, contre **32%** des locataires sociaux (changement des émetteurs de chaleur) et aucun locataire privé.

**40%** des ménages déclarent que la visite en économie d'énergie a été un déclencheur pour la réalisation des travaux.

Le nombre de ménages ayant des difficultés à se chauffer a fortement diminué entre les deux visites, ainsi que le nombre de ménages déclarant se priver de chauffage.

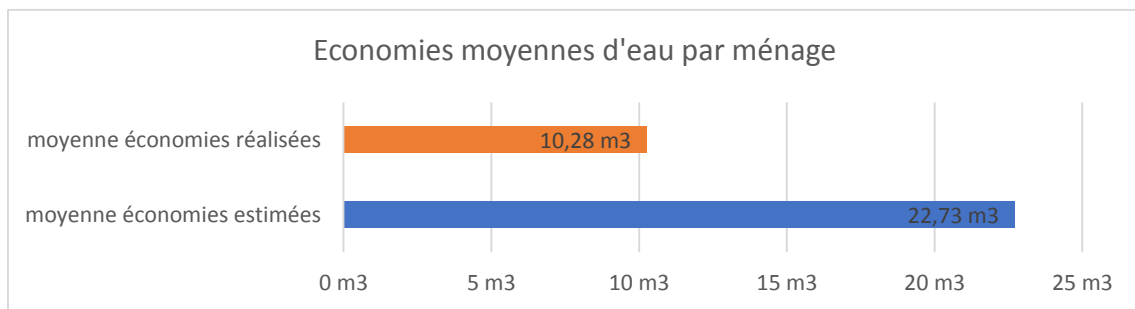


Parmi les 9 ménages qui ont arrêté de se priver de chauffage, 5 ont réalisés des travaux et 2 déclarent que la visite en économies d'énergie a été un déclencheur pour leur réalisation.

Seule la moitié de ces 9 ménages ont réalisé des économies d'énergie, ce qui n'est pas forcément négatif. On peut en effet supposer que les autres ménages ont amélioré le confort thermique de leur logement, et ainsi réduit les risques pour leur santé d'habiter dans un logement froid et humide.

## 2) Economies d'eau

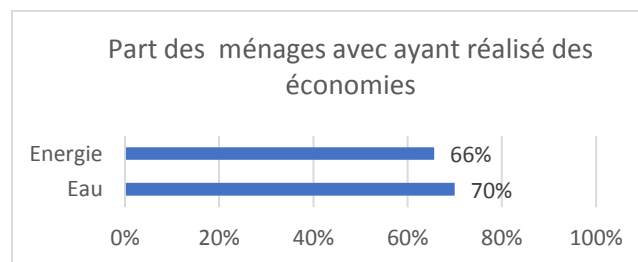
Dans le cadre des visites d'étude d'impact, nous avons pu suivre l'évolution de la consommation d'eau de **50 ménages**, soit 53% des ménages visités. **70%** d'entre eux ont fait des économies. Au total, la moyenne est de **3,40 m<sup>3</sup>** d'eau économisé par personne et par an (soit **14€**), et **10,28 m<sup>3</sup>** par ménage et par an (**41€**). Les économies estimées en moyenne dans le rapport de visite étaient de 22,73 m<sup>3</sup>, on atteint donc 45% des économies estimées.



Parmi les 35 ménages qui ont fait des économies d'eau, celles-ci s'élèvent à **7,23 m<sup>3</sup>** par an et par personne et **15,49 m<sup>3</sup>** par an et par ménage (**62€**).

## 3) Total des économies réalisées

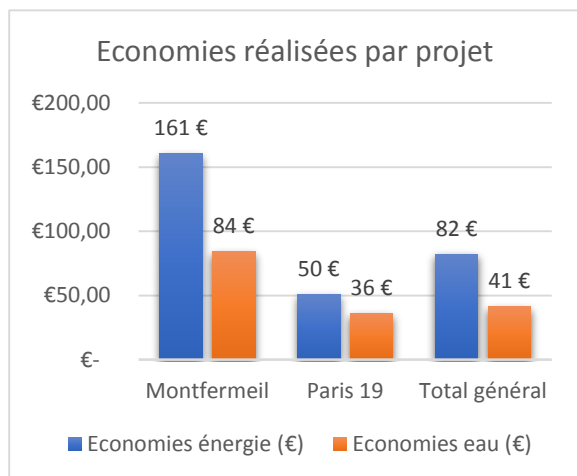
Entre la visite d'économie d'énergie, la majorité des ménages rencontrés ont réalisé des économies d'eau et d'énergie. Pour **40 ménages**, nous avons pu avoir accès à la fois aux économies d'eau et d'énergie : **45%** de ces ménages ont réalisé à la fois des économies d'eau et d'énergie.



Nous pouvons constater qu'en moyenne, les ménages dont nous avons pu suivre les consommations ont réalisé deux fois plus d'économies d'énergie que d'eau.



Ces moyennes sont à nuancer car elles sont très variables entre les projets.



En effet, les ménages résidant à Montfermeil économisent en moyenne **245€** par ménage et par an, contre seulement **86€** pour les ménages du projet RIVP.

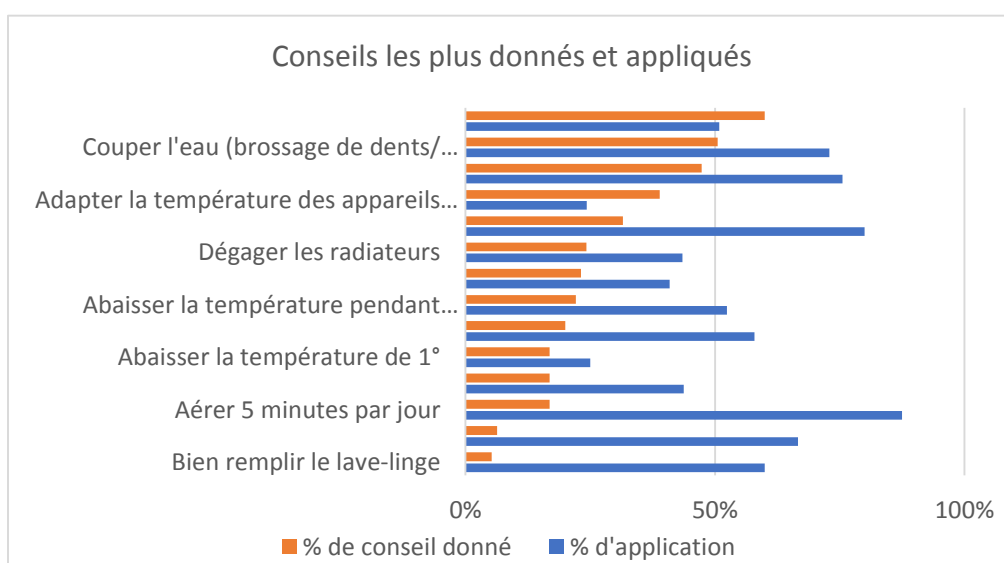
Cette différence s'explique d'une part, par le nombre de propriétaires visités à Montfermeil qui ont réalisé des travaux de rénovation, économisant en moyenne **273€/an** et par ménage.

D'autre part, les équipements donnés aux ménages de Montfermeil étaient plus nombreux et étaient adaptés selon leurs besoins, alors que les ménages de RIVP ont tous reçu 6 ampoules basse consommation.

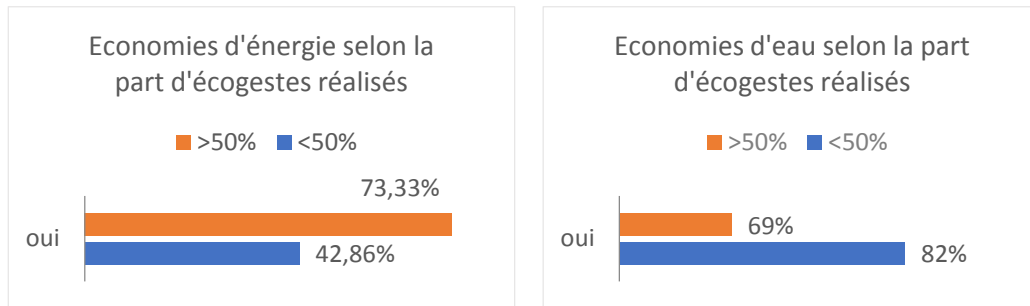
### III. Ecogestes et équipements

#### 1) Ecogestes

Les écogestes les mieux mémorisés sont de couper l'eau (vaisselle/brossage de dents) (52%), de baisser la température du lave linge (58%) et d'aérer 5 minutes par jour (62%).



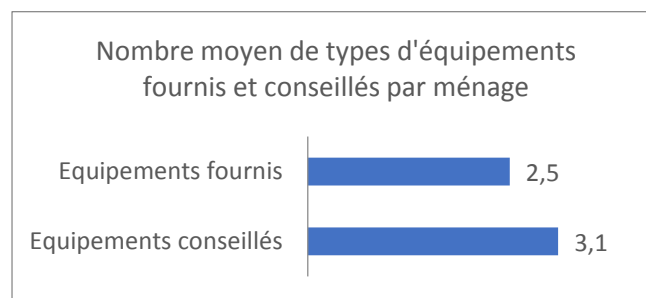
Les conseils les plus appliqués sont d'aérer 5 minutes par jour, de dégivrer le réfrigérateur et de baisser la température du lave-linge. Les conseils les plus donnés ne sont pas toujours les plus appliqués : éteindre les appareils en veille a été conseillé à 60% des ménages mais est appliqué par la moitié desdits ménages seulement.



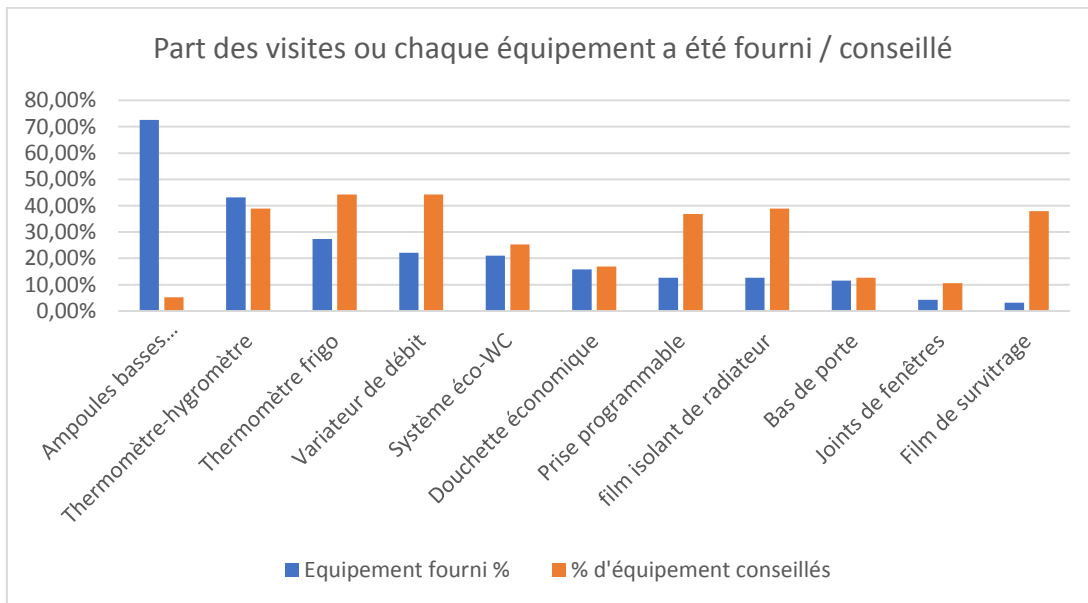
Les éco-gestes ont un fort impact sur la consommation d'énergie. Au contraire, l'impact des éco-gestes sur la consommation d'eau ne ressort pas particulièrement, ce qui peut s'expliquer, par exemple, par le fait que le répondant peut appliquer les conseils propres à l'eau mais pas le reste des membres du ménage. 8 ménages ont déclaré avoir des difficultés à faire appliquer les éco-gestes aux autres membres de la famille : tous ont des enfants (familles monoparentales / couples avec enfants), mais un seul a un enfant de moins de 14 ans.

## 2) Equipements

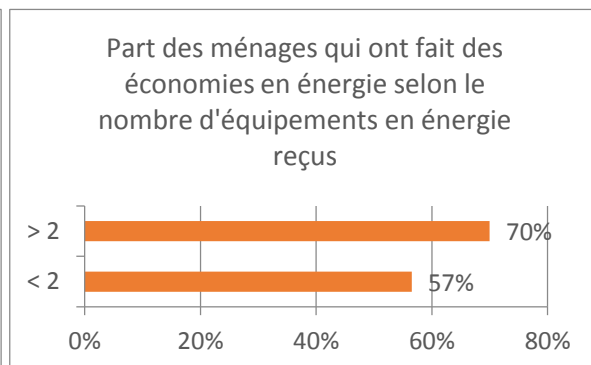
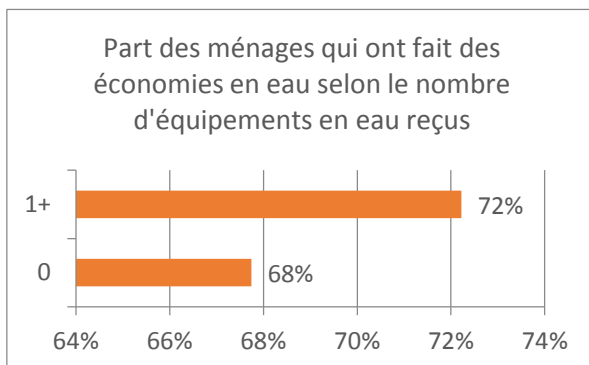
Environ 3,1 types d'équipements différents sont conseillés par ménages et 2,5 sont en moyenne fournis. 97% des équipements fournis sont en place lors de la visite d'impact. 31% des équipements conseillés ont été achetés par les ménages.



Les équipements les plus souvent fournis sont les ampoules basse-consommation (notamment à RIVP), les thermomètres hygromètres et pour le réfrigérateur. Ces derniers font également partis des équipements les plus souvent conseillés avec les variateurs de débit.

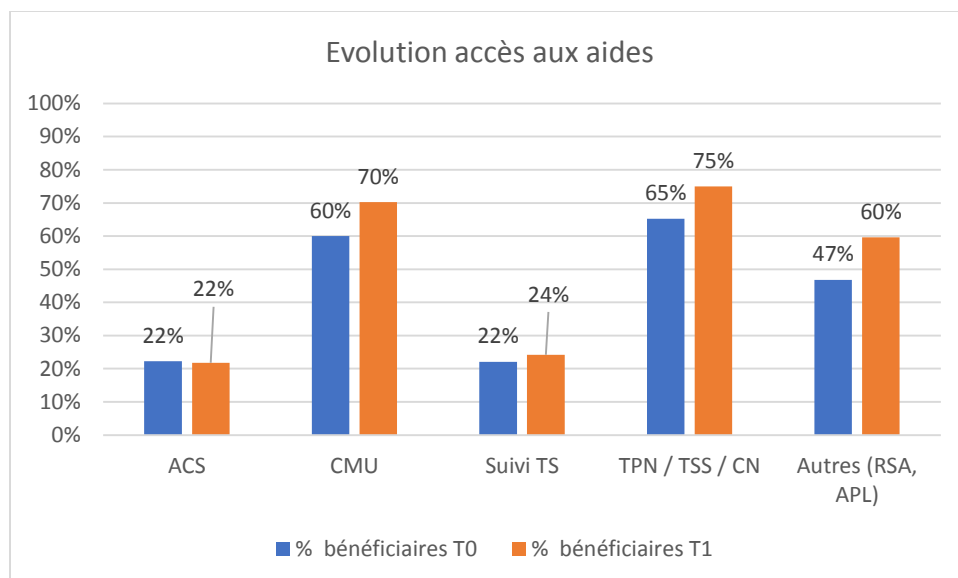


On note un impact important des équipements reçus par les ménages que ce soit pour l'eau ou pour l'énergie. La part des ménages ayant réalisé des économies est plus élevée parmi ceux ayant reçu un grand nombre d'équipements. Il faut cependant rester prudent avec cette analyse sachant que la majorité des ménages visité (RIVP) n'ont reçu que des ampoules à basses consommation.

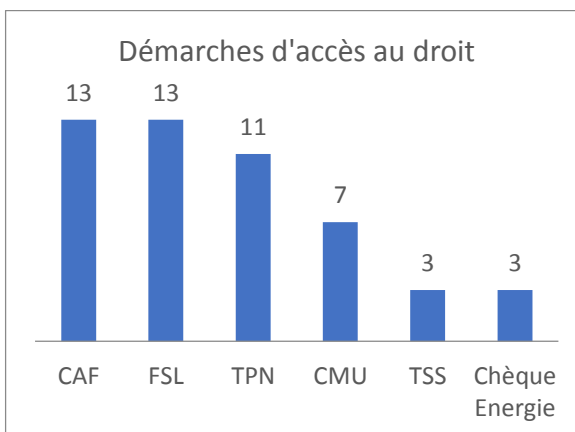
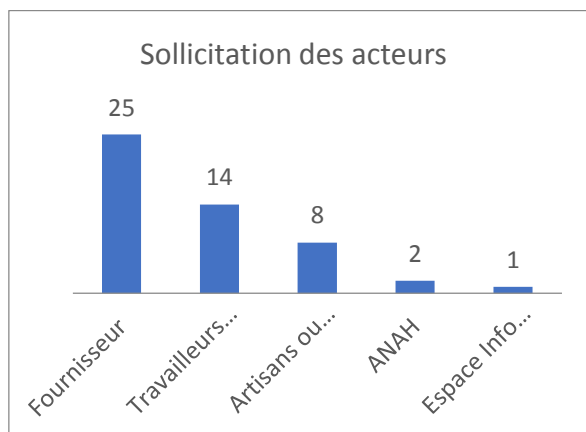


## IV. Orientation et accès au droit

La part des ménages bénéficiaires parmi les ménages éligibles a augmenté pour l'ensemble des aides sociales à l'exception de l'ACS qui reste stable.

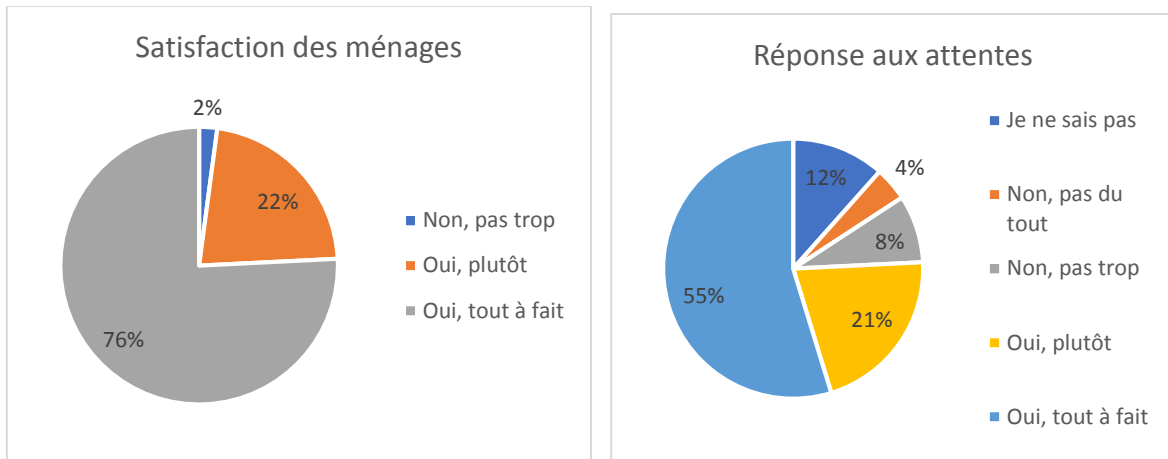


De plus, 43% des ménages déclarent avoir sollicité un acteur social ou lié à l'énergie (principalement leur fournisseur et les travailleurs sociaux) et 45% déclarent avoir réalisé des démarches d'accès aux droits. Cependant ces démarches n'aboutissent pas toujours.



## V. Satisfaction des ménages

Les ménages se disent dans leur grande majorité satisfaits des visites et lui donnent une note moyenne de 9/10, avec une moyenne plus faible pour les ménages qui n'ont pas fait d'économies.

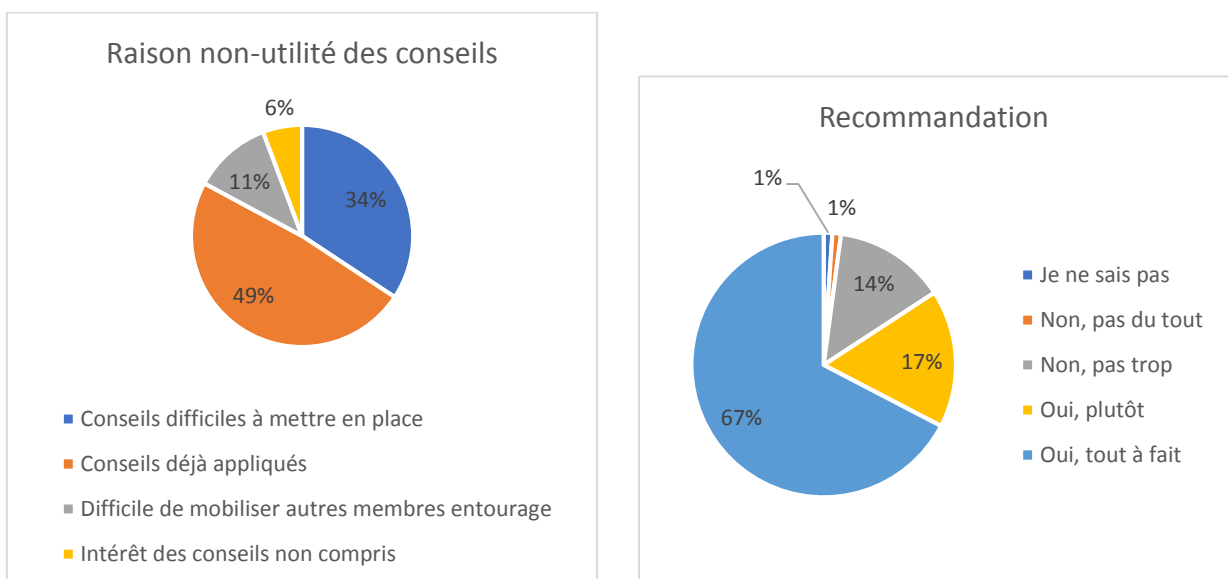


Les trois quart d'entre eux estiment que leurs attentes ont été satisfaites. La plupart des ménages attendaient de la visite une réduction de leurs factures, et un quart attendaient de mieux comprendre le fonctionnement de leurs équipements.

« J'attends de recevoir ma facture pour vous donner une réponse »

« Les conseils sur l'utilisation des équipements électroménagers ont été très utiles »

Seuls 2% des ménages n'ont pas trouvé les conseils utiles, plusieurs raisons sont évoquées, principalement des conseils déjà appliqués ou difficiles à mettre en place. Tous les ménages ont trouvé les échanges avec les médiateurs agréables. Finalement, 84% des ménages recommanderaient la visite en économie d'énergie.



« J'ai bien aimé la visite, mais je connaissais déjà la plupart des conseils que vous m'avez donnés »

« La démarche est intéressante, il faudrait faire la même chose pour le tri des déchets ! »

« Je vous ai déjà recommandé à une personne dans l'immeuble »

## IV. Pistes d'amélioration

- Visites en économies d'énergie :
  - S'accorder avec les bailleurs pour qu'ils s'engagent à faire les travaux que nous font remonter les ménages.  
  
*"Il faudrait faire de réelles remontées auprès des bailleurs pour changer les fenêtres et les radiateurs"*
  - Se concentrer sur les ménages aux ressources les plus faibles, qui semblent les plus vulnérables à une situation de précarité énergétique (56% des ménages qui ont un revenu par UC inférieur à 10 000 sont dans cette situation, contre 39% du total des ménages).
- Méthodologie de l'étude d'impact :
  - Privilégier les visites d'impact au moins 9 mois après la précédente : cela laisse plus de temps aux ménages pour réaliser des travaux et changer des équipements, ce qui a un impact fort sur leur consommation et leur confort.
  - Privilégier les visites d'impact après l'hiver suivant la précédente : cela est nécessaire pour comparer le ressenti des ménages et leur comportement lors de la période la plus cruciale en terme de consommation d'énergie. Il est compliqué de percevoir une amélioration du confort si la visite d'étude d'impact si elle a lieu l'été, sans que le ménage ait pu comparer les hivers avant et après la visite.
  - Il serait intéressant de prévenir dès la première visite les ménage de l'existence d'une étude d'impact (à la fin de la visite pour ne pas biaiser leurs réponse). Cela permettrait peut-être d'augmenter le nombre de répondants et d'améliorer la compréhension des ménages quant à cette démarche.

- Afin de mesurer l'impact propre des visites en économies d'énergie, il faudrait constituer un groupe de contrôle similaire aux ménages visités. On pourrait ainsi comparer l'évolution de la consommation des deux groupes, ceux qui ont reçu la visite et ceux qui ne l'ont pas reçue. Pour cela, on peut utiliser les anciennes factures des ménages visités : un ménage visité en 2019 avec des factures de 2017 à 2018 pourra être inclus dans le groupe de contrôle pour les ménages visités en 2017.